

Le 20 mars 2006

À une assemblée spéciale du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet et Lyse Gingras et messieurs Yvon-Paul Morrissette, Robert Pilote, Laurent Habel et André Drolet, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 06-118  
Avis de  
convocation  
Il est proposé par monsieur Yvon-Paul Morrissette et unanimement résolu que le conseil municipal accepte l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. 06-119  
Inspecteur en  
bâtiment  
Attendu que depuis quelques années les demandes d'information sur les règlements d'urbanisme et l'émission des permis de construction accaparent la responsable de l'urbanisme à temps plein sans qu'elle ne puisse accomplir ses autres tâches;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a confié le mandat à la responsable de l'urbanisme de modifier les règlements d'urbanisme, de développer d'autres outils et d'implanter la géomatique;

Attendu que la responsable de l'urbanisme ne pourra pas suffire seule à la tâche;

En conséquence:

Il est proposé par madame Lyse Gingras et unanimement résolu que le conseil municipal retienne, parmi les trois (3) candidats rencontrés, monsieur Simon Castonguay comme inspecteur en bâtiment et en environnement à temps partiel pour l'année 2006. Il débutera à raison de deux (2) jours minimum par semaine. Par la suite, le nombre de jours sera établi en fonction des besoins.

Levée de l'assemblée à 19 heures 05.

---

Germain Tremblay, maire

---

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.

